Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200232-20260522-2026_011_05-DE

Mairie
BULAT-PESTIVIEN
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de BULAT-PESTIVIEN

Séance du 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 22 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARLES Olivier.

Présents : Christelle COAIL, Pierrick LOZAC'H, Kilian BIDAULT, Sarah YACOUBI, Jean-Yves GESTIN, Catherine FARGES, Eric ROGER, Jean-Claude TOUPIN et Rozenn LOZAHIC LE NY.

Absents : Klervi TUDAL (procuration à Olivier CHARLES)

Jean-Yves GESTIN a été nommé secrétaire de séance.

Convocations adressées le 5 mai 2026.

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Représentés	Suffrages exprimés
11	10	1	Pour : 11 Contre : Abstentions :

N° 2026/011/05 – Demande d'achat d'une parcelle communale

Le Maire expose à l'assemblée la demande de Mr BERNARD Cédric qui souhaite faire l'acquisition de la parcelle section F n° 926 dont la commune deviendra prochainement propriétaire dans le cadre de l'échange foncier avec Mme DARRAS Fanny, exploitante agricole de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la demande de Mr BERNARD Cédric et décide de vendre cette parcelle au prix de 4 500€ l'hectare. Il est précisé que les frais de géomètre et de notaire seront à sa charge.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et y ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier CHARLES.

MAIRIE DE BULAT-PESTIVIEN Côtes-d'Armor

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Mairie - 3, Porz an ti-ker - 22160 BULAT-PESTIVIEN
e-mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr - Téléphone : 02 96 45 72 00